

## URBANISME

### AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du développement Territorial il est saisi d'une demande de :

#### Permis d'urbanisme

Les demandeurs sont **Monsieur et Madame NUTAL - DRAUX** domiciliés à 6940 BARVAUX, rue Petit Barvaux n° 21

Le terrain concerné est situé à 6960 MANHAY-GRANDMENIL, rue Alphonse Poncelet, cadastré Section B, n° 794G

Le projet consiste en la **construction d'une habitation unifamiliale** et présente les caractéristiques suivantes :

- Ecart aux prescriptions du lotissement « DEMEYER » délivré le 18.09.2007, au point de vue de :
  - Le volume secondaire (garage) est partiellement implanté en dehors de l'emprise de construction ;
  - Le volume principal est implanté 48 cm plus haut que le profil définit ;
  - Modification du relief du sol : déblai au niveau de la cour ouverte pour l'accès au bâtiment et déblai en façade arrière pour la réalisation d'une terrasse ;
  - Toiture plate pour le volume secondaire garage et le volume secondaire en façade arrière ;
  - Le rapport façade/pignon n'est pas compris entre 1.1 et 1.5 (1.65) ;
  - La hauteur sous corniche du volume principal est supérieure à 5,20 m (5,93m) ;
  - La porte d'entrée n'est pas située au même niveau que la cour ouverte (présence de marches pour accéder à l'entrée) ;
  - Plusieurs baies d'allure horizontale ;
  - Encadrements des baies et linteaux : absence de linteaux apparents ;
  - Murs gouttereaux : Les baies du rez de chaussée ne sont pas de dimension supérieure à celle de l'étage ;
  - Les w-c ne sont pas aérés et éclairés directement ;

Le dossier peut être consulté les jours ouvrables de 09h30 à 12h00 à l'adresse suivante :  
Administration Communale – Service Urbanisme, Voie de la Libération n° 4 - 6960 MANHAY.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Mme B. LAMY et Mme SCHWINDT Louise –  
Téléphone : 086 / 45 03 18 – Mail : [blamy@manhay.org](mailto:blamy@manhay.org) ou [louise.schwindt@manhay.org](mailto:louise.schwindt@manhay.org) dont le bureau se trouve à l'Administration Communale, Service Urbanisme - Voie de la Libération n° 4 - 6960 MANHAY.

**Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 26.11.2021 au 10.12.2021 au Collège communal :**

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Administration Communale – Service Urbanisme, Voie de la Libération n° 4 - 6960 MANHAY.

- par courrier électronique, à l'adresse suivante : [blamy@manhay.org](mailto:blamy@manhay.org) ou [louise.schwindt@manhay.org](mailto:louise.schwindt@manhay.org)

La Directrice générale,



S. MOHY

Le Bourgmestre,



G. HUET